



Ajournement de naturalisation

Par **BOURAIMA LARE**, le **20/11/2016** à **18:10**

j ai ete ajourner deux fois la premiere fois pour 3ans pour sejour illegale sur le territoire et cette fois ci pour insuffisance de ressources je rappelle que je suis en cdi intermittente depuis 2010 et je suis parents d enfants francais mais j ai pas fait de recours et les deux mois sont passe j aimerais savoir s il y a quelque chose a faire ou attendre les 2ans alors si j attendais les deux ans que sera mon sort si j introduit une autre demande si j ai pas pu trouve un autre boulot en plus que serait le sort de mon fils qui en 2018 sera majeur et il est rentre en france avec moi a l age d une annee

NB j ai la carte de resident merci

Par **fabrice58**, le **20/11/2016** à **18:37**

Que vous soyez parent d'enfant français n'est pas un passe droit et si la situation n'a pas changé dans deux ans, il se pourrait que la réponse soit la même mais comme nous ne sommes pas ceux qui décident, nous ne pouvons pas répondre à leur place.

cdt